



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 35

TROISIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée convient de procéder au débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 208.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. EICHLER voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 208 — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules (plaques d'immatriculation « Appuyons nos troupes »)/The Drivers and Vehicles Amendment Act (Support Our Troops Licence Plates)*.

Le débat se poursuit.

M. CALDWELL, M^{me} STEFANSON ainsi que MM. GAUDREAU, GRAYDON, NEVAKSHONOFF, CULLEN et MARCELINO (Tyndall Park) interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

Conformément au paragraphe 31(8) du *Règlement*, le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur les services aux anciens combattants sera examinée le mardi 8 avril 2014.

M. ALTEMEYER présente la proposition suivante :

Proposition n° 6 : Prix JUNO

Attendu :

que 2014 est l'Année de la musique au Manitoba;

que les Manitobains jouissent d'un riche héritage musical qui met en valeur le rôle de la province en matière de créativité culturelle au Canada;

que les musiciens manitobains contribuent à la vitalité de l'économie locale en offrant de bons emplois à près de 4 000 entrepreneurs et 400 entreprises œuvrant dans le domaine de la musique, ce qui apporte 71 millions de dollars au PIB annuel;

que la 43^e édition des prix JUNO, qui se tiendra à Winnipeg en mars, mettra en valeur le talent des artistes manitobains qu'ils soient nouveaux ou établis, fera la promotion de la province auprès du reste du Canada et offrira des occasions d'affaires aux entreprises locales;

que les 13 artistes manitobains qui sont en nomination pour des prix JUNO cette année font état de la diversité du talent qui existe au sein de l'industrie musicale manitobaine, notamment en musique autochtone, folk, pop/rock, classique, country, électronique et francophone;

que le gouvernement provincial collabore avec l'industrie musicale pour appuyer les prix JUNO de 2014 et pour faire la promotion du secteur dynamique des arts et de la musique dans la province,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba reconnaisse l'influence culturelle et économique qu'a l'industrie musicale au Manitoba;

que tous les députés de l'Assemblée félicitent les interprètes, les nominés et les organisateurs des prix JUNO de 2014.

Il s'élève un débat.

MM. ALTEMEYER et SCHULER, M. le *ministre* LEMIEUX, M^{me} MITCHELSON, M. le *ministre* MACKINTOSH, MM. PIWNIUK, PETTERSEN et SMOOK ainsi que M. le *ministre* ASHTON interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation et lecture de pétitions :

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial et la ministre de la Santé à s'assurer qu'un médecin de soins primaires soit disponible les fins de semaines et les jours fériés à l'hôpital et au centre de santé de soins primaires de la région de Beauséjour afin de mieux assurer ce service essentiel aux résidents. (T. Marciwkw, M. Marciwkw, D. Hellett et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre chargé de l'application de la *Loi sur l'Hydro-Manitoba* à réaliser une étude détaillée et transparente du plan d'immobilisation complet d'Hydro-Manitoba portant sur les besoins et les solutions de rechange en vue d'assurer la viabilité financière de la société d'État. (T. Schindel, C. Pitura, Y. Lapointe et autres)

M^{me} la *ministre* SELBY dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2014-2015 — Santé, Vie saine et Aînés.

(Document parlementaire n^o 31)

Mardi 25 mars 2014

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. PETERSEN, SCHULER, ALTEMEYER, EWASKO et EICHLER font des déclarations de député.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

Daryl REID